

Département bâtiment
installation, rénovation, dépannage
plomberie, électricité, menuiserie,
vitrerie, serrurerie, électroménager,
peinture, revêtement sols et murs
carrelage, maçonnerie.



Crée par décret n°2016-884 du 29 juin 2016 - art

INFORMATION CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier à l'adresse suivante : Alliance Services – ZAC La Liodière, 3 bis rue de la Flottière 37300 JOUE LES TOURS ou par mail à as@allianceservices.org ou fax : 02 47 80 02 03 votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous récupérerons le bien. Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du bien.

**RENONCIATION
DU DROIT DE RETRACTATION**

Je soussigné, le client,autorise la Société ALLIANCE SERVICES situé au 3 bis rue de la Flottière – ZAC La Liodière 37300 JOUE LES TOURS

*A réaliser à notre demande les travaux
Selon le devis n°du*

Le client perd la possibilité de se rétracter en cas de pleine exécution de la prestation, ou paiement de frais proportionnels à la partie de la prestation déjà exécutée en cas de rétractation avant sa pleine exécution conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du code de la consommation.

*Le Client
Nom + Signature
A Le.....
« Lu et approuvé »*